

## Vente d'option d'achat couverte

De façon générale, l'investisseur plus conservateur ne vendra que des options couvertes, c'est-à-dire des options sur des titres qu'il détient dans son portefeuille. La vente couverte permet à l'investisseur de tirer un revenu supplémentaire de son portefeuille de placement, ce qui protège, au moins partiellement d'une baisse de cours du marché, les titres qu'il détient. La vente couverte d'options génère un taux de rendement intéressant tout en limitant les risques. Dans bien des cas, un vendeur conservateur, une fois son option couverte vendue, ne fera qu'attendre la levée ou l'échéance de cette option.

Exemple: Le 2 juin 2007, un investisseur détient cent action de ABC cotées à 26 3/4\$ (coût d'achat 25\$). Inquiet de ce cours qu'il s'attend à voir, au mieux, rester stable ou, au pire, diminuer légèrement, il décide de vendre une option d'achat ABC août 27 1/2\$ à une prime de 1,60\$.

Dans un premier temps, l'investisseur protège ses actions ABC d'une baisse modérée de leur cours jusqu'à 25,15\$ (c'est-à-dire, 26 3/4\$ - 1,60\$), puisque la perte sur ses positions serait alors compensée par la prime qu'il a encaissée à la vente de l'option. D'autre part, si le cours de l'action reste stable et demeure inférieur à 27 1/2\$ (le prix de levée de l'option d'achat), l'investisseur conserve tout le revenu que représente la prime d'option d'achat; il augmente ainsi substantiellement le rendement de son placement par rapport à ce que celui-ci aurait été, n'eut été de la vente de son option d'achat.

Enfin, si le cours des actions ABC augmentait, l'investisseur pourrait éventuellement être contraint à vendre ses actions à l'acheteur de l'option d'achat. Le cas échéant, il obtiendrait un prix de vente net de 29,10\$ l'action, c'est-à-dire le prix de levée de 27 1/2\$ plus la prime de 1,60\$ reçue le 2 juin. Donc, le gain net serait de  $(29,10\$ - 25\$) = 4,10\$$  soit un rendement de 16,4%.